



CONTRAT DE CESSION A Kind of Magic

Entre les soussignés :

Mr : VINCENT GOYER Maire de Saint Mitre les remparts.

Agissant au nom de : MAIRIE DE SAINT MITRE LES REMPARTS

En sa qualité: MAIRE

Adresse : 9 Avenue Charles de Gaulle 13920 Saint Mitre les Ramparts.

Tèl : 04 42 80 98 55

Ci-après dénommé l'Employeur/Organisateur, d'une Part.

et AS PROD

Représenté par STEPHANIE GIURLEO

Adresse : Villa Mango 121, Impasse des Glaïeuls 84100 Orange, France.

TEL: 04 90 42 89 02

MAIL : lesproductionsasprod@gmail.com

Siret 815 095 369 00014

APE 9499Z

Licences N°2 – 1098937 N°3- 1098938

Dénoté ci-après: le producteur, d'autre Part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par les présentes, l'organisateur, en sa qualité sus-indiquée, engage l'association : **AS PROD** pour assurer la partie musicale de la soirée qu'il organise aux conditions suivantes :

Lieu de la représentation : Saint Mitre les remparts

Date de la représentation : Vendredi 23 Juillet 2021

Heure de la représentation : à partir de 19h30 3 à 4 passages prévus de 20 minutes chacuns (horraires à définir avec les organisateurs lors de l'arrivée des artistes.)

Nom de la formation : parade « A Kind of Magic »

Montant : 1995.00 € TTC

*Soit la somme de (en toutes lettres) Mille neuf cent quatre vingt quinze Euros.
Le règlement se fera par virement bancaire le jour même de la représentation sur présentation d'une facture AS PROD*

*La facture et Un RIB de la production seront transmis à la Mairie organisatrice par mail.
L'attestation SACEM également.*

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des clauses et conditions du présent contrat qu'elles acceptent et s'obligent à accomplir scrupuleusement sans réserve.

Fait en 2 exemplaires et de bonne foi à Orange, le 20 Mai 2021.

Le producteur
Lu et approuvé

Cachet & Signature de l'employeur/Organisateur
Lu et approuvé

Lu et approuvé
Le Maire,
V. GOYER

